

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Varia-Pack, situé à B-3012 WILSELE, Aarschotsesteenweg 114, déclare que le produit décrit ci-dessous:

Référence et description: 50400009 - (756715/450) - Refill WRAPMASTER TOPPITS FILM 45cm/300m 7my - WMFR45

Composition du produit (matière): Plastic PVC

Est conforme aux réglementations européennes et belges ci-dessous:

- Règlement 1935/2004/CE
- Règlement 10/2011/CE et amendements
- Règlement 2023/2006/CE et amendements

Dans les conditions d'utilisation suivantes:

- Type de denrée alimentaire destiné à entrer en contact avec le produit:

Code	Description
04	FRUIT, VEGETABLES AND PRODUCTS THEREOF
07.04	Fromages
05.02	Margarine, beurre et autres matières grasses constituées d'émulsions d'eau dans l'huile
08.09	Aliments congelés ou surgelés
06.01	Poissons
06.03	Viandes de toutes espèces zoologiques (y compris la volaille et le gibier)
08.06	Tartines, sandwichs, toasts, pizza et autres contenant toutes espèces d'aliments

- Conditions de tests sélectionnées:

Simulant de denrée alimentaire	Durée de contact en jours ou heures à la température de contact pour l'essai	Conditions de contact prévues
A: Ethanol à 10 % (v/v)	OM2: 10 jours à 40°C	Tout entreposage de longue durée à température ambiante ou à une température inférieure, y compris en cas d'emballage sous conditions de remplissage à chaud et/ou de chauffage à une température T où $70^{\circ}\text{C} \leq T \leq 100^{\circ}\text{C}$ pendant une durée maximale de $t = 120/2^{(T-70)/10}$ minutes.

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

B: Acide acétique à 3 % (m/v)	OM2: 10 jours à 40°C	Tout entreposage de longue durée à température ambiante ou à une température inférieure, y compris en cas d'emballage sous conditions de remplissage à chaud et/ou de chauffage à une température T où $70^{\circ}\text{C} \leq T \leq 100^{\circ}\text{C}$ pendant une durée maximale de $t = 120/2^{[(T-70)/10]}$ minutes.
D2: Huile végétale	OM2: 10 jours à 40°C	Tout entreposage de longue durée à température ambiante ou à une température inférieure, y compris en cas d'emballage sous conditions de remplissage à chaud et/ou de chauffage à une température T où $70^{\circ}\text{C} \leq T \leq 100^{\circ}\text{C}$ pendant une durée maximale de $t = 120/2^{[(T-70)/10]}$ minutes.

- Mais ne pas pour:

Code	Description
FC-023	Aliments conservés ou marinés en milieu huileux
FC-022	100% gras et huile

- Conditions de stockage:

A conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière, température entre 15°C et 25°C, dans un endroit ventilé, éloigné de sels et d'acides, à conserver dans son emballage/carton d'origine fermée, les rouleaux doivent être stockés verticalement.

- Traitement éventuel du produit:

N'est pas d'application

- Information supplémentaire:

- Peut être utilisé au four à micro-ondes pour décongélation et réchauffage sans contact avec l'aliment.

- Rapport surface/volume:

Assomption théorique que 1Kg d'aliments est emballé avec 6 dm² d'emballage
Nos produits sont des produits standards, si le produit est apte pour emballer tous les aliments nous sommes dans l'impossibilité de calculer le rapport surface/volume réel pour toutes les applications possibles. De ce fait nous nous basons sur l'assomption théorique susmentionnée.

- Information en ce qui concerne les additifs à double fonctionnalité:

FCM

Ref--nr

CAS-nr

SML (mg/kg)

n.v. Varia-Pack s.a. | Aarschotsesteenweg 114 | B-3012 WILSELE

T: 00 32 (0)16/301 301 | F: 00 32 (0)16/301 302 | BTW BE 0407.977.446 | RPR Leuven

algemene verkoopvoorwaarden – conditions de vente – general terms and conditions of sale : zie / voir / see www.variapack.com

Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en contact avec des denrées alimentaires

00008	30401
00021	42500

- Informations relatives aux substances soumises à restrictions (Limite de Migration Spécifique):

FCM	Ref--nr	CAS-nr	SML (mg/kg)
00231	10120	0000108-05-4	12
00073	76866		
00207	31920	0000103-23-1	18
00532	88640	0008013-07-8	60
00127	26050	0000075-01-4	NA
00640	54930	0025359-91-5	0.05
00798	92200	0006422-86-2	60
	89090	0000557-05-1	5

Cette déclaration est valable sous les conditions suivantes:

- Que le produit soit utilisé dans des conditions normales et adéquates pour lequel il est destiné.
- Qu'aucune modification, ni ajout de substance quelconque ne peut être apportée (intentionnellement ou non intentionnellement et/ou par la suite de l'utilisation) pouvant résulter dans une modification de la nature (une détérioration ou dénaturation) du produit.
- Le produit ne peut être utilisé que pour les aliments, durée et température de contact repris dans cette déclaration.

Restrictions:

- Le produit est conçu pour une utilisation unique. En cas d'une réutilisation les propriétés mécaniques et/ou autres caractéristiques peuvent changer et de ce fait la conformité alimentaire n'est plus couverte ni garantie par cette déclaration.
 - Dans le cas d'un produit imprimé, la face imprimée ne peut pas entrer en contact direct avec l'aliment.
 - Nos produits ne sont pas aptes pour emballer des aliments pour nourrissons.
- L'utilisateur est le seul responsable afin de vérifier et de tester si le produit est apte à l'utilisation qu'il veut y donner ainsi que de vérifier la conservation de l'aliment et la comptabilité entre l'aliment et le produit.

L'utilisateur est le seul responsable afin de vérifier et de tester que le produit ne change pas les caractéristiques organoleptiques et/ou la composition de l'aliment.

Varia-Pack est un négociant et ne change rien au produit.

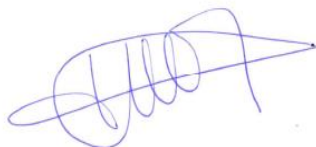
L'information reprise sur cette déclaration a été fournie par le fournisseur du produit concerné.

Cette déclaration peut être adaptée sans avertissement préalable et est valide jusqu'au 12/09/2024.

Les versions récentes peuvent toujours être retrouvées sur notre site internet.

**Déclaration de conformité concernant les matériaux destinés et objets à entrer en
contact avec des denrées alimentaires**

WILSELE, LE 4/11/2022



Walter Gillijns
Managing Director